

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18448 - 72ÈME ANNÉE

Près d'un tiers des habitants du centre-ville de Saint-Denis sous le seuil de pauvreté

La Réunion ravagée par la grande pauvreté

Le résultat d'une enquête publiée ce jour dans le Quotidien révèle que dans le centre-ville de Saint-Denis, la plus grande ville de La Réunion, compte près d'un tiers de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté. Cet important pourcentage dans un quartier que l'on peut croire privilégié souligne combien la pauvreté mine la société réunionnaise.



Soixante-dix ans après l'abolition du statut colonial, La Réunion reste un pays où la misère sévit. Quand notre île vivait sous le régime de la colonie, la grande partie de la population vivait dans une grande misère. L'objectif de la transformation de La Réunion en département français était justement d'en finir avec cette situation au plus vite. C'était une loi d'égalité, et les lois sociales devaient permettre de vaincre ce fléau. Malheureusement, le refus des gouvernements successifs de respecter la loi du 19 mars 1946 a conduit à la situation actuelle. Au lieu d'appliquer l'égalité pour tous, Paris a voulu diviser le mouvement social en étendant à une partie de la population les avantages accordés aux hauts fonctionnaires, le supplément colo-

nial, tout en refusant à la masse des travailleurs le respect du droit. Conjuguées à une politique de non-développement, le résultat est dramatique et concerne tous les quartiers de La Réunion.

Aujourd'hui, près de la moitié des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette crise s'étend partout. Le résultat d'une enquête publiée ce jour dans le journal le Quotidien annonce que près du tiers des habitants du centre-ville de Saint-Denis vivent en dessous du seuil de pauvreté. Saint-Denis est la plus grande ville de La Réunion. Cela doit donc être une vitrine du système appliqué dans notre île. En Europe, et notamment en France, les centres des villes sont des quartiers où le niveau de

vie est supérieur à la moyenne. Rares sont les pauvres à pouvoir y vivre. Mais à La Réunion, la pauvreté est tellement répandue qu'elle n'épargne pas un secteur que l'on pourrait croire privilégié à première vue.

Cette donnée révèle l'ampleur du défi. Le gouvernement veut en effet lancer un plan sur 25 ans pour arriver à l'égalité réelle avec la France. La politique menée jusqu'à présent a conduit à la crise actuelle, avec près de la moitié de la population rejetée dans la grande pauvreté. Cette moitié des Réunionnais est invisible dans les principaux médias, si ce n'est dans les faits divers. Quand elle manifeste, elle est fustigée et le pouvoir est sommé de réprimer la contestation. Comment s'étonner que lors des élections, près de la moitié de la population choisit de s'abstenir ? Elle n'a plus rien à espérer de ce système injuste qui la réduit au silence.

Pour en finir avec cette grave crise, il est nécessaire d'opérer une rupture avec tout ce qui s'est fait jusqu'à présent. Cela suppose de mettre en œuvre des mesures capables de sortir 16.000 personnes de la grande pauvreté tous les ans pour que la promesse de l'égalité contenue dans la loi du 19 mars 1946 soit réalisée.

M.M.

Dédicaces de "Paul Vergès l'immortel" à Saint-Pierre

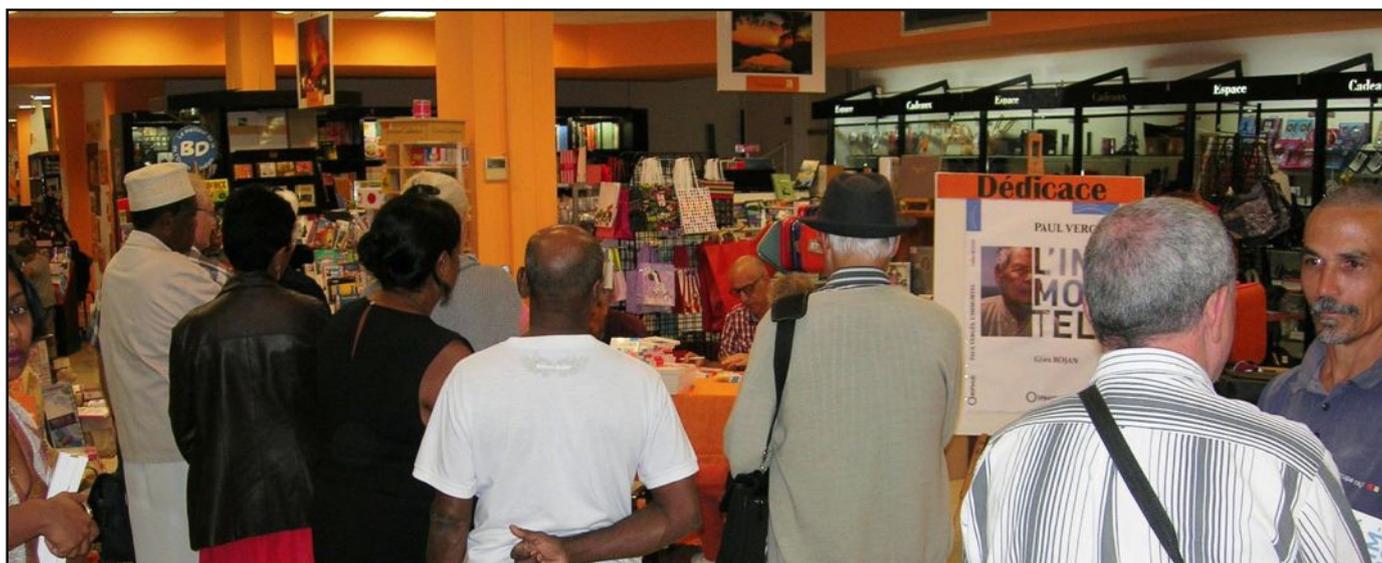
Une nouvelle illustration du succès du livre de Gilles Bojan

Ce samedi 18 juin — une date symbolique pour les résistants anti-nazis et combattants de la liberté —, s'est déroulée une nouvelle et belle séance de dédicaces du livre de Gilles Bojan intitulé "Paul Vergès l'immortel". Après celles de Sainte-Suzanne (à la gare du chemin de fer), de Saint-Denis (aux librairies Autrement et Gérard) et de Saint-Paul (à la librairie Roches Noires de Saint-Gilles), celle-ci s'est déroulée à la librairie Autrement de Saint-Pierre.

Pendant trois heures, plus d'une centaine de personnes sont venues rencontrer Gilles Bojan et Paul Vergès, qui leur ont dédié cet ouvrage à l'occasion d'échanges chaleureux sur le contenu du livre. Entre autres, de nombreux militants communistes mais aussi diverses personnalités du monde culturel réunionnais ont participé à cette rencontre, qui a illustré une nouvelle fois le succès du travail accompli par Gilles Bojan sur la vie, l'œuvre et les propositions de Paul Vergès pour changer notre société. Voilà pourquoi nous conseillons à nouveau vivement aux Réunionnaises et Réunionnais de se procurer le livre qui nous fait mieux connaître le message de ce combattant «immortel». Nous rappelons aussi que ce livre est disponible en librairie pour 15 euros et que d'autres séances de dédicaces et échanges peuvent être organisées dans toutes les communes du pays par les personnes intéressées par de tels événements.



Paul Vergès et Gilles Bojan lors de cette séance très intéressante.



La file d'attente pour les dédicaces à la librairie Autrement à Saint-Pierre.

Édito

Pression sur le personnel et répression syndicale au Port

Vendredi dernier, Le Port est revenu plus de 45 ans en arrière. Confronté à un préavis de grève, le maire de cette commune a utilisé les vieilles méthodes de la droite pour étouffer la contestation : convocation du personnel à un meeting du maire, discours menaçant du maire réglant ses comptes avec les syndicats, procédure disciplinaire contre deux syndicalistes. Il faut également rappeler que le meeting s'est déroulé un vendredi après-midi, soit pendant les heures de travail. Les contribuables seront sans doute heureux d'apprendre qu'une partie de leurs impôts a donc servi à cette opération, car pendant ce temps les services rendus par ces agents n'étaient pas assurés. À ces faits déjà très graves s'ajoute une syndicaliste poussée à la démission par son syndicat parce qu'elle avait apposé le logo de la CGTR sur un projet de tract reprenant les revendications des grévistes.

On aurait pu croire que de tels faits étaient condamnés à appartenir à un passé lointain. C'était des méthodes utilisées par la droite pour combattre le Parti communiste réunionnais en faisant régner la terreur. Malheureusement, nous sommes en 2016, et cela s'est produit, dans la commune dirigée par le PLR, le parti de Huguette Bello. Cette organisation et cette députée se disent pourtant de gauche et revendiquent même le leadership de cette gauche...

Ces méthodes ressemblent à celles utilisées par le gouvernement dit de gauche pour faire taire le

mouvement social. Il utilise la répression pour faire passer son projet de loi Travail. Il cherche à diviser le mouvement syndical en s'appuyant sur des organisations qui laissent faire. Cette convergence n'est pas étonnante. À Paris, Huguette Bello a refusé de voter la motion de censure qui était destinée à faire chuter le gouvernement, ce qui aurait entraîné l'arrêt de la loi Travail.

Les législatives approchent, et c'est la panique du côté de PLR. Pour essayer de conserver son député, le parti de Bello veut faire réduire par la force tout nid de contestation. Il continue de traquer ouvertement les travailleurs.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Manuel Valls dans le Journal du Dimanche

Pas de changement de politique

Dans le Journal du Dimanche, le Premier ministre n'annonce pas d'inflexion de la politique du gouvernement malgré la poursuite depuis trois mois d'un grand mouvement social contre la réforme du Code du Travail



Rarement l'expression : « la langue na pwin le zo » (la langue n'a pas d'os [pour les amis non créolophones]) aura aussi bien été illustrée que par la façon dont Manuel Valls parle d'une réalité qui lui est aussi défavorable : 60 % des Français estiment que le mouvement contre la loi Travail est justifié (lire cet article : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/pour-60-des-francais-le-mouvement-contre-la-loi-travail-est-justifie_1803740.html)

Mais, pour Manuel Valls, ce sont les syndicats protestataires — et singulièrement la CGT — qui sont dans l'impasse d'où, selon le Premier ministre toujours, il leur appartient de sortir !

C'est un gouvernement, isolé, décréd-

dibilisé, l'un des plus impopulaires de la 5^e République, y compris au sein des élus de son propre parti, qui dit que ses contestataires sont isolés !

Même cécité en ce qui concerne la primaire « à gauche » ! « Rassembler la gauche à l'occasion de cette primaire » s'avère, en réalité, rassembler la gauche qui est déjà au gouvernement : « la gauche réformiste, socialiste, écologiste, radicale ». Les écolos ? Ils ont volé en éclat tant ils sont divisés entre pro et anti gouvernement. Les radicaux ? Ils se comptent sur les doigts d'une main (et c'est dans les fiefs radicaux que la contestation du gouvernement est la plus marquée). La gauche réformiste (traduire : les « sociaux démocrates ») ? Pas de problème, elle est déjà parfaitement

rassemblée sur une politique pro Medef, pro déchéance de nationalité, pro exclusion-stigmatisation des Français s'ils sont de confession musulmane, pro loi Travail ! Quant aux socialistes, nombre d'entre eux récusent l'actuelle politique dont ils jugent — lucidement — qu'elle les conduit au pire désastre électoral jamais connu depuis le Congrès fondateur du PS à Épinay (juin 1971). Chaque échéance électorale acte une défaite du PS : Européennes, municipales, sénatoriales, départementales, régionales marque un effacement constant du nombre d'élus socialistes quelle que soit la qualité — même reconnue et soulignée — de leur gestion.

C'est cette armée en déroute qu'un chef de gouvernement (Valls) massivement désavoué et un chef de parti (Cambadélis) incapable de promouvoir un projet politique fédérateur, entendent rassembler à l'occasion d'une primaire ! Et dans quel but politique ? « il s'agit d'être présent au second tour ». Mais, pour y prétendre, encore faut-il dire pour faire quoi ?

Là-dessus le Premier ministre est d'une absolue discrétion : « votez, nous nous occupons du reste ! »

Mais les gouvernants semblent incapables de tenir compte de leur perte de crédibilité. En 2015, lors des élections départementales (mars) puis régionales (décembre), un peu plus de 50 % de l'électorat ont refusé de se rendre aux urnes et, parmi ceux qui se sont déplacés pour voter, près de 6 % ont choisi de voter nul.

Et c'est en aggravant sans cesse cette politique tellement désavouée que Manuel Valls estime pouvoir rassurer puis rassembler les forces progressistes ?

Seules les poules affamées rêvent de maïs, et ce gouvernement, à l'évidence, rêve d'une impossible adhésion à une politique ayant trahi tous les engagements essentiels proclamés en 2012.

Jean

Mayotte : comment sortir de l'impasse actuelle ?



Depuis plusieurs semaines, des groupes de villageois chassent de manière arbitraire les personnes considérées comme des « clandestins » et détruisent leurs maisons et leurs biens. Ces agissements sont inadmissibles dans un Etat de droit digne de ce nom. Jusqu'à maintenant, les autorités laissent faire. Aucune interpellation n'a été effectuée par les forces de l'ordre. Par ailleurs, aucune poursuite n'a été engagée à l'encontre de ces groupes illégaux par le Procureur de la République.

Le Président de la République avait exprimé son inquiétude devant la dégradation du climat de sécurité à Mayotte. Les agissements commis par des groupes de villageois ont continué en toute impunité malgré la nomination d'un nouveau Préfet qui a dû recevoir des directives claires de la part des autorités françaises. Le Président de la République est un acteur de la vie politique et non pas un spectateur. On aurait espéré qu'un Président dit de gauche prenne des mesures fermes afin de rétablir l'ordre et la sécurité, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Est-ce qu'on accepterait qu'en France des militants du Front National entrent dans les maisons pour chasser les travailleurs immigrés et détruire leurs biens ? Personne n'aurait accepté une telle atteinte des droits de l'homme en France métropolitaine. Et pourtant, c'est ce qui passe depuis plusieurs semaines à Mayotte.

Le gouvernement français a réagi en annonçant toute une série de mesures contre l'immigration dite clandestine. Les Comoriens qui se rendent à Mayotte ne peuvent pas être considérés comme des étrangers au regard du droit international. En effet, les Comores ont été admises au sein de l'ONU comme étant un pays composé de 4 îles : la Grande Comore, Anjouan, Mayotte et Mohéli. En tant que membre permanent du conseil de sécurité, la France aurait dû normalement respecter la décision prise par l'Assemblée Générale de l'ONU de reconnaître que le nouvel Etat est composé de 4 îles.

Je pense que la France a commis une grosse erreur en détachant Mayotte de son ensemble naturel. Par ailleurs, la départementalisation décidée par Nicolas

Sarkozy a été mise en œuvre sous le coup de la précipitation et sans une réflexion approfondie sur les conséquences d'une telle décision. Même la Cour des Comptes a critiqué la mauvaise préparation de la départementalisation.

Aujourd'hui, on a coutume de distinguer les « Mahorais » et les « Comoriens ». Il n'existe pas un peuple mahorais à part. Les Mahorais sont une composante à part entière de la population comorienne. Ils parlent la même langue, pratiquent la même religion ainsi que les mêmes traditions que les autres habitants de l'archipel des Comores. Par ailleurs, les habitants de Mayotte ont de nombreuses relations de famille avec les populations des autres îles.

La politique consistant à éloigner Mayotte de ses îles sœurs a abouti aujourd'hui à une impasse totale. La politique d'expulsion massive pratiquée depuis 1995 par les gouvernements de droite et de gauche a abouti à un véritable fiasco.

La solution la plus viable à long terme consiste à aider les Comores à se développer et à réduire progressivement l'écart artificiel avec Mayotte. L'idée d'un plan Marshall proposé par le professeur André Oraison nous paraît tout à fait judicieuse. Il faudrait, par ailleurs, trouver une porte de soutien honorable au contentieux qui oppose la France et les Comores depuis 1975. Il serait souhaitable que Mayotte fasse partie à la fois partie de l'Etat comorien et de l'Etat français. Cela permettrait de mettre en place entre les 4 îles de l'archipel une libre circulation des personnes et des biens et de parvenir à un développement harmonieux et équilibré. Ce qui permettrait de mettre fin à la tragédie des accidents qui surviennent régulièrement sur le bras de mer qui sépare Mayotte et Anjouan.

En conclusion, la solution consistant à construire un mur entre Mayotte et ses îles sœurs est vouée à l'échec. La solution la plus intelligente et sans doute la plus courageuse consiste à construire un pont entre Mayotte et ses îles sœurs.

Mohamed Abdoul Housseini
Juriste

Oté

Fransé-kréol, créol-fransé ? Kansa in on zoutiy pou moin bien manyé ali

In foi in moun la sonn amoin dann téléfone é li la di amoin : « Ou i ékri pa an kréol, é ou i ékri pa non pli an fransé ! Aprésa li la di amoin pou konprann mon modékri li romète an fransé ! ». Moin pèrsonèl mi pans son parol lé lib é konm l'i di shakinn i oi l'èr dsi son montr.

Sa i amenn amoin à kalkil kosa i lé égzaktoman ékri dann la lang kréol. Romark azot bien, la pa arienk zordi mi kass mon tèt dsi in késtyon konmsa é la plipar d'tan mi sava pa tro loin dann mon réflèksyon pars moin la poin la klé pou rouvèr la port k'i fo rouvèr.

Mi majine in lang la pa in n'afèr sinp é la plipar d'tan nana inn dé z'afèr ké ou i doi réspèkté. Dabor nana sak i apèl la fasonn ékri l'ankodaz si zot i vé. Si ou i partaz pa mon manyèr, si ou i moins é in kwz, é bin ou lé paré pou dir mi ékri pa an kréol... in moun la di amoin : « Ou i ékri an barbar ! », mé mi fout koné pa kosa i lé ékri an barbar.

Aprésa nana sak i apèl lo sintaks-pa la gramèr san pour san mé lé aproshan. Donk i fo réspèk lo sintaks, sansa sak ou ékri sinonsa sak ou i di i kol pa. I fo lo léktèr i koné si ou lé dann pasé, dann prézan ou bien dann fitir, si out l'aksyon i dir sansa si li dir pa épi tout in kantité règ ou i doi réspèkté mèm si ou i koné pa zot. Mèm si zot lé pa ékri mé zot lé la, shé nou mèm, dann nout patrimoine la lang.

Aprésa nana lo vokabilèr : lo bann mo, bann kréol i ansèrv dann z'ot kozman. Antansyon sak zot i ansèrv pa é lé étranj pou zot ! Donk mon késtyon : dsi kosa ou i ékri ? Ou i ékri dsi la filozofi, dsi la syans, dsi la métafizik, dsi la politik ? M'a dir azot in sogrè : kan mi ékri dann la lang kréol La Rényon, souvan-dé foi, mi fabrik mon lang an mèm tan. Touléka, mi ésèy ziska k'in zour mon bann dalon i sèrv amoin dsi in plato in bon zoutiy paré pou moin travay ansanm, bien ékipé pou ékri sak mi vé ékri, pou di sak mi vé di.

Justin

« Gato I suiv son moull » - In kozman po la rout

Kan mi lir provèrb-la, mi trouv li lé sinp pou konprann. A tou lékou in moull ron i donn in gato ron, in moull an dantèl i donn in gato an dantèl. Ni pé arète la, mé moin lé a d'mndé si lo moull, i parl la-dan, la pal o modèl. L'èr-la mi di amoin nout tout isi dsi la tèr ni suiv in modèl, kisoï in bon modèl, kisoï in mové modèl - l'inn é l'ot lé posib. Konbienn moun la désid fé in métyé pars zot té i koné kin moun i fé métyé-la épi zot té i admir a li. Moin la mèm antann inn foi té i anploiyè kozman-la pou dir in marmaye lé konm son paran é la suiv z'ot modèl. Mi koné pa kosa zot i pans, mé moins é konmsa ké mi oi sa. Alé ! Ni artrouv pli dvan.